

AMELIORATION DE NOTRE TERRITOIRE

Une reconnaissance par le Journal du Dimanche *Poursuivons nos efforts !*

Notre village fait partie des 500 communes où il fait bon vivre en France (286^e place).

Parmi les 198 critères retenus : le cadre de vie, le dynamisme économique, les commerces et services, les transports, les sports et loisirs, la santé, les établissements de formation mais également une nouvelle catégorie : la protection de l'environnement.

Nous sommes ainsi très fiers de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de St Martin le Nœud, notre crédo depuis la création de notre association !



Dernier panneau installé
« Chemin de Voisinlieu »

Attention à ne pas tout accepter...

Le doublement prévu de l'aéroport de Beauvais, qui va augmenter les nuisances sonores ainsi que la pollution, inquiète dans le Beauvaisis...

Déjà 15 communes ont voté une motion exigeant le plafonnement du trafic au niveau actuel. D'autres villages, dont Bailleul-sur-Thérain, ont voté une motion qui demande le respect des trajectoires de vol dans leur état actuel.

En effet, l'augmentation du trafic aérien risque de modifier les trajectoires de vol et nous pourrions être concernés par un survol de notre commune.



La loi ZAN : Zéro Artificialisation Nette, une avancée intéressante ?

La loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021 a pour objectif la ZAN à l'horizon 2050. Le but est de réduire la consommation des surfaces agricoles et naturelles et ses conséquences sur l'environnement (risques d'inondations, perte de biodiversité, pollutions, réchauffement climatique, réduction des productions alimentaires).

Pour l'Agglo du Beauvaisis, les surfaces urbanisables seront réduites de 50 % dans un premier temps, avec un fort impact dans notre commune dont les zones constructibles seront limitées à 10 000 m². Pour répondre au besoin de logements, la densification sera encouragée avec l'utilisation des friches, fonds de jardins et locaux vacants.